



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

droit du travail

Question écrite n° 96165

Texte de la question

M. Bernard Perrut appelle l'attention de Mme la ministre auprès du ministre du travail, de l'emploi et de la santé, chargée de l'apprentissage et de la formation professionnelle, sur les difficultés rencontrées par les étudiants pour obtenir les stages indispensables à la validation de leur diplôme, et notamment dans le cadre du travail social, plus spécialement en milieu rural. Il existe un vrai problème pour la faisabilité des formations en alternance dans ce secteur d'activité où les acteurs potentiels n'ont pas les moyens d'assurer la rémunération des stagiaires désormais obligatoire. Il lui demande quelles solutions sont possibles pour permettre aux jeunes qui ont choisi cette voie de poursuivre cette formation et de valider leur diplôme.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Perrut](#)

Circonscription : Rhône (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96165

Rubrique : Travail

Ministère interrogé : Apprentissage et formation professionnelle

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 décembre 2010, page 13418

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)